

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
19 NOVEMBRE 2015**

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 14

En exercice : 14

Qui ont pris part aux délibérations : 10

Date d'affichage : 09/11/2015

Date de convocation : 09/11/2015

L'an deux mille quinze et le dix neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M Jean-Louis BATTUT, Maire

Étaient présents : M. Jean-Paul LAVAGNE, M. Patrick MORENO, M. Christian AZEMA, Mme Pierrette STEFANI, Mme Catherine VILLAR, Mme Rose-Anne LISERRA, M. Lionel ROGNE, Mme Caroline BONNAFOUS,

Absents excusés : M. Philippe LAUBER, Mme Christelle COUSINIE, M. Manuel BLASQUEZ, Mme Marie-José MIALHE, Mme STEFANI a été désignée en qualité de secrétaire.

PERSONNEL

Remplacement secrétariat

Mme HOULES faisant valoir ses droits à la retraite dans le courant de l'année 2016, la commune recrutera, en priorité, une personne qualifiée pour son remplacement. L'ouverture du poste se déroulera dans les conditions prévues par la loi.

Assurance pour les risques financiers encourus par les Collectivités pour leur personnel

La Commune souhaite participer à la consultation organisée par le Centre de Gestion pour la conclusion d'un contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel pour la période 2017/2020

TRAVAUX

Voirie

Une aide sera demandée à la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet, dans le cadre du fonds de concours aux communes rurales, pour les travaux de voirie réalisés cet automne.

DETR

Un projet pour l'extension de la cantine scolaire sera déposé auprès de la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'Équipement des territoires ruraux.

Salle des fêtes

Une subvention a été octroyée par la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet pour le remplacement des anciennes menuiseries à la Salle des fêtes.

Travaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Une évaluation du montant des travaux de mise en conformité a été faite par le bureau d'études AJC Consulting. Elle s'élève à environ 52000 €TTC. Comme prévu par la loi, un calendrier des réalisations sera déposé auprès des services de l'Etat.

Containers ordures ménagères

Des containers d'ordures ménagères vont être prochainement enterrés sur le parking, devant l'Église.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Avis sur le projet de Schéma de Coopération Intercommunale

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable au projet de Schéma de Coopération intercommunale (SDCI) présenté par le représentant de l'Etat, sur la question du transfert de la commune du Rialet qui fait partie de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet vers la Communauté des Communes de la Haute Vallée du Thoré. La Commune du Rialet ayant pris une délibération refusant son transfert dans la Communauté des Communes de la Haute Vallée du Thoré. En ce qui concerne la commune du Vintrou, le Conseil Municipal prendra acte de l'avis pris par cette commune le 20 novembre 2015.

Il donne également un avis défavorable au projet SDCI sur la question du transfert du SIAEP du Pas des Bêtes à la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet.

Rapport d'activités et compte administratif de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet

Ces documents ont été présentés aux Conseillers Municipaux.

SECURITE ROUTIERE

Radars pédagogiques

Les radars pédagogiques, prêtés par le Conseil Général, semblent avoir satisfait les souhaits des habitants du village. L'acquisition de ce matériel pourrait être faite dans le cadre d'un regroupement avec d'autres communes intéressées.

Pont de Pélapoul

La limitation de tonnage à 3.5T sur le Pont de Pélapoul n'est pas toujours respectée. Désormais toute infraction sera sévèrement sanctionnée.

Sécurisation du Chemin piéton Rue d'Aigueventade

Pour sécuriser cette voie et limiter la circulation dangereuse des motos, l'accès de ce chemin sera réduit et interdit aux véhicules à moteur.

QUESTIONS DIVERSES

Location appartements

L'appartement au-dessus de la Mairie est occupé depuis le 1^{er} novembre 2015, celui au-dessus de l'agence postale est vacant.

Activités périscolaires

Un courrier a été adressé à Mme la Ministre de l'Education Nationale pour demander que soit maintenu pour les années à venir le planning actuel des activités périscolaires qui donne entière satisfaction à l'ensemble des acteurs.

Dissolution du CCAS

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale sera réintégré au budget communal car son activité est faible de même que ses ressources.

Demande de subvention du Secours Populaire

Le Conseil Municipal ne souhaite pas accorder de subvention aux associations extérieures au village. Une aide éventuelle pourra être octroyée à des personnes en difficultés après étude de leur dossier.

Prix des villages fleuris

La Commune de Valdurenque a obtenu le 2^{ème} prix des villes et villages fleuris dans la catégorie 5, communes de 821 à 965 habitants.

Pôt du Nouvel An

Le pôt du Nouvel An offert à la population par la Municipalité et les associations, organisé par la Maison des Jeunes, aura lieu le **9 janvier 2016**.